



Development
Cooperation
Network

FOCUS SYNDICAL sur le DÉVELOPPEMENT

NUMÉRO 7

DÉCEMBRE 2009

DANS CE NUMÉRO:

Éditorial 1-2

Actualités du
réseau 2-3

Politiques de
coopération au
développement 3-4

Divers du réseau 5-10

Appels à projets 11

Agenda
2010 12

1. Éditorial

Suite à la conférence réussie du RSCD en octobre ([voir bulletin d'informations précédent](#)), les mois de novembre et décembre ont été consacrés aux activités de compte-rendu et aux activités externes. Le Groupe suivi et évaluation du Réseau s'est réuni à Runo au lendemain de la conférence et a fourni des éléments utiles afin d'ajuster les travaux du RSCD. Nous avons également finalisé les rapports destinés à l'UE pour la première année. Ces deux exercices ont montré l'intérêt et le soutien importants des organisations syndicales vis-à-vis du RSCD, identifié certaines faiblesses (par exemple participation limitée des organisations du Sud) et souligné le fait que le réseau a été bien plus qu'une simple opération technique. Il a clairement provoqué une prise de conscience de la part des partenaires et du monde extérieur sur le rôle des syndicats en matière de développement et a attiré l'attention sur notre approche spécifique en matière de développement. Par son orientation inclusive, sociale et économique et sa méthode de dialogue social, l'agenda du Travail décent constitue incontestablement la contribution principale que le mouvement syndical peut apporter aux stratégies de développement. Par ailleurs, l'appropriation démocratique du développement constitue un élément essentiel de notre approche.

En novembre, nous avons mené des initiatives de renforcement des capacités avec les syndicats des nouveaux Etats membres de l'UE et avons rencontré pour la deuxième fois les points focaux au sein des syndicats d'Amérique latine dans le domaine de la coopération au développement (voir le résumé dans le présent bulletin).

Nous avons inclus dans la présente édition un exercice très intéressant sur le travail décent au sein de la coopération danoise au développement réalisé par Jens Erik Ohrt, Conseiller international au Département international de LO Danemark. L'un des éléments de notre plan d'action pour 2009-2010 est précisément d'examiner la question de l'inclusion du Travail décent dans les politiques de développement aux niveaux national, de l'UE et international. Nous espérons sincèrement que ceci incitera à d'autres à mener leur propre recherche et analyse et de les partager avec le reste du réseau.

Avec la contribution du
programme des Acteurs Non
Etatiques de l'Union
européenne



“faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales de développement”

Document final du Sommet mondial de 2005 §47

Nous avons également, au cours des mois de novembre et décembre, été particulièrement actifs dans le domaine des politiques institutionnelles. Le présent bulletin d'informations contient, à cet égard, des rapports et des documents référence. Nous avons activement participé à l'examen à mi-parcours de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme, notamment à travers un compte-rendu lors de ESCC, et à l'évaluation à mi-parcours sur les acteurs non étatiques. Nous avons également participé aux consultations relatives aux Plans d'action 2010.

Le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide s'est réuni début décembre. A cette occasion, nous avons relevé le défi qui nous a été présenté en ce qui concerne l'appropriation démocratique, l'un des axes de travail du Pôle A : Appropriation et Responsabilité du Groupe de travail. Nous avons préalablement rencontré le Groupe de coordination de Better Aid à Stockholm fin octobre. Ce Groupe de coordination a demandé à la CSI d'organiser un atelier syndical sur l'efficacité de l'aide dans le cadre de son plan d'action 2010-2011. Des précisions sont apportées ci-après.

Vous trouverez également un bref compte-rendu de la réunion préalable, organisée le même mois, du groupe des bailleurs sur la société civile qui a réuni les personnes chargées de la société civile au sein des ministères de coopération au développement et le Groupe de travail multipartite sur l'efficacité des OSC.

Un plan d'action actualisé sera publié dans le prochain bulletin d'informations. Veuillez consulter le programme sur la dernière page. Celui-ci annonce certaines réunions du réseau programmées en 2010.

Nous avons été heureux de collaborer avec vous en 2009 et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2010.

L'équipe du RSCD.

2. Actualités du réseau

Le Réseau compte sa propre page web (<http://www.tudcnetwork.org>) sur le [site web de la CSI](#). Vous trouverez les dernières nouvelles concernant les positions syndicales, les actions de solidarité et des informations mises à jour sur les activités. Veuillez envoyer toute information utile afin qu'elle soit publiée dans nos prochains numéros au responsable de l'information du Réseau: luc.vermeersch@ituc-csi.org.

(Veuillez envoyer les informations pour le prochain numéro avant le 20 janvier)

SEMINAIRE A L'INTENTION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES NOUVEAUX ETATS MEMBRES DE L'UE.

Le séminaire de formation à l'intention des organisations syndicales sur les Instruments d'aide extérieure de l'UE s'est déroulé du 18 au 20 novembre 2009 à Bruxelles. Ce séminaire fut organisé par le Département Coopération au développement de la CSI (dans le cadre du projet financé par l'UE : 'Réseau syndical de coopération au développement') et le CRPE. Les spécialistes syndicaux des nouveaux Etats membres, des pays d'Europe du Sud et de l'Est, et des nouveaux Etats indépendants ont également participé au séminaire.

**Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010**

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

Différents instruments financiers de la Commission européenne ont été abordés lors du séminaire, en particulier l'Instrument de préadhésion, l'Instrument des politiques européennes de voisinage et l'Instrument de coopération au développement, dont l'éducation au développement en Europe. L'ordre du jour et les présentations Powerpoint sont annexés au présent rapport.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

[Ordre du jour du séminaire](#) (anglais)

Liens vers les présentations Powerpoint (anglais):

[EU external assistance in the Neighbourhood](#)

[Working for development with Not State Actors \(ISCOS-CISL\)](#)

[The Instrument for Pre-Accession Assistance](#)

[Development Education and Awareness Raising Programme of European Union](#)

[Europaid statistics](#)

SÉMINAIRE DE FORMATION DES POINTS FOCaux DE LA RÉGION AMÉRIQUE DU SUD DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT.

Paraguay, 26-27-28 novembre 2009

Suite au séminaire réussi organisé en 2009 à Sao Paulo (Brésil) sur le thème des politiques relatives à la coopération au développement, la région américaine (TUCA-



CSA) a organisé, en coopération avec le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD), un séminaire à l'intention des points focaux de la région Amérique du Sud.

Le séminaire a réuni, fin novembre, à Asuncion de Paraguay des participants du Chili, de l'Uruguay, du Paraguay, du Venezuela, de Colombie, de Bolivie et du Pérou.

Le séminaire a été cofinancé par l'UE à travers le réseau RSCD.

Le renforcement des capacités a reposé sur 4 éléments principaux : les connaissances et la conscience des défis des politiques relatives à la coopération au développement

et de l'architecture de l'aide internationale avec un accent particulier sur le rôle des organisations de la société civile et des syndicats. Martha Ayala, du département coopération de la CSA, et Jan Dereymaeker, de la CSI (RSCD), ont présenté les évolutions des travaux relatifs à la coopération au développement depuis le premier Congrès de la CSI à Vienne (2006) et la création de la CSA en 2008.

Le deuxième élément a trait à la présentation d'informations concernant les programmes de coopération au développement relatifs aux acteurs non étatiques.

Conférence internationale RSCD

MADRID

16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

M. Costanzo Fisogni, de la mission de l'UE au Paraguay, a informé les participants de la politique, des programmes et des procédures concernant les acteurs non étatiques, l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme et d'autres formes pertinentes de soutien de la part de l'UE. Il a également présenté le processus de consultation avec la société civile, tel que mis en œuvre au Paraguay. (voir présentation)

M. Ariel Gonzales, un consultant travaillant, entre autres, avec l'OIT, est intervenu pendant plus d'une journée sur l'approche du cadre logique et les besoins techniques liés à la bonne exécution des projets (voir manuel).

Au cours de la dernière session, les participants du séminaire ont abordé la création d'un réseau permanent des points focaux au sein de la CSA-CSI. Les besoins ont été identifiés et le contenu politique débattu. La CSA soumettra un rapport et établira des procédures de travail.

INSTRUMENT EUROPÉEN POUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME (IEDDH)

La Commission européenne (EuropeAid) vient de publier le Plan annuel d'action 2010 de l'IEDDH sur lequel reposera le lancement des appels à propositions en avril 2010. L'IEDDH est le principal instrument financier de l'UE en faveur de la démocratisation et de la protection des droits de l'Homme dans les pays tiers. Il concerne particulièrement les organisations syndicales souhaitant intervenir avec l'appui de l'UE compte tenu de sa couverture géographique (qui s'étend des pays proches de l'UE, tels que les pays candidats à l'accession, à l'Asie, l'Amérique latine, au Moyen-Orient et à l'Afrique).

Grâce aux **mesures communes de plaidoyer prises par la CSI/CES à travers le Comité économique et social européen (CESE)**, d'importants amendements ont été apportés à l'élaboration de l'instrument afin de renforcer le rôle des organisations syndicales dans la protection des droits de l'Homme et de faciliter leur accès à l'IEDDH. Il s'agit des amendements suivants :

- Inclusion des **négociations collectives** conjointement à la liberté d'association dans l'objectif 1 (pays à risque)
- **Rôle plus pertinent des droits économiques, sociaux et culturels** : la précédente référence qui considérait ces droits comme des 'points d'entrée' pour soutenir la protection des droits de l'Homme en général a été supprimée. (Objectif 1 : pays à risque)
- Inclusion de « **l'établissement et du renforcement des partenaires sociaux (syndicats)** » comme thème prioritaire dans l'Objectif 3 (Programmes d'appui nationaux)

Les appels à propositions spécifiques qui seront publiés en avril seront (anglais):

- [Fiche action 1 "Pays à risque"](#)
- [Fiche action 6 "Défenseurs des droits de l'Homme"](#)
- [Fiche action 3 "Programmes d'appui nationaux"](#)

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

**Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010**

"La crise mondiale et l'efficacité de l'aide"

INSTRUMENT DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (ICD)

La CSI collabore actuellement avec le Comité économique et social européen (CESE) de l'UE dans le domaine de la révision de l'ICD, qui est l'instrument financier de la Commission européenne pour la coopération au développement.

La CSI a proposé, dans le contexte de la révision des principales politiques de l'UE en matière d'aide extérieure, et suite à la Conférence internationale sur les syndicats et la coopération internationale organisée en Suède (14-15 octobre, voir édition spéciale du bulletin d'informations de la CSI), d'intégrer des priorités politiques spécifiques dans la planification/mise en œuvre de l'ICD. Les principaux points du projet d'avis du CESE (action en cours) sont les suivants :

- Promotion du travail décent dans les politiques de coopération de l'UE et soutien plus important à l'intention des partenaires sociaux.
- Rôle et représentation de la société civile et des partenaires sociaux dans l'Instrument de coopération au développement (ICD), c'est-à-dire la reconnaissance de la dimension internationale des organisations de la société civile à travers les organisations fondées sur l'adhésion.
- Inclusion de la société civile dans les processus de prise de décisions.

La première réunion du groupe de travail du CESE, à laquelle ont participé les trois groupes du CESE, ainsi que les représentants de la Commission européenne et de l'OIT, a eu lieu le 11 décembre. D'autres réunions auront lieu en 2010. L'approbation finale en plénière est, quant à elle, programmée en avril 2010.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

ACTEURS NON ETATIQUES (ANE) ET AUTORITÉS LOCALES (AL)

La Commission européenne a publié le [Plan annuel provisoire 2010 du programme ANE AL](#) (anglais) sur lequel reposera la publication future des appels à propositions. Cette mesure s'inscrit dans l'ICD mentionné ci-dessus et vise à soutenir les initiatives proposées par les organisations de la société civile et les autorités locales dans le domaine de la coopération au développement.

Le plan d'action 2010 fait actuellement l'objet d'une procédure d'approbation. La première étape a été la **réunion informelle de consultation** avec les plateformes des OSC et des AL, organisée la semaine dernière à Bruxelles, au cours de laquelle la CSI a suggéré de mettre davantage l'accent sur le travail décent et l'appui des réseaux du Sud.

Le document provisoire sera évalué par le Comité de l'ICD (représentants des Etats membres de l'UE) et présenté au Parlement européen dans le cadre de la procédure d'examen. La décision finale est par conséquent prévue en juin avec la publication de l'appel à propositions.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

Processus de Palerme

Dans le cadre du processus de participation des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales (AL) dans la coopération externe de la Commission européenne (appelé le Processus de Palerme), la CE a rédigé une **communication**, dont l'objectif est de stimuler le débat entre les acteurs concernés.

[Le texte de la communication est annexé pour information.](#) (anglais). Nous vous invitons à cet égard à nous faire part de vos commentaires et contributions éventuels.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : jan.dereymaeker@ituc-csi.org

Conférence internationale RSCD

MADRID

16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

3. Politiques de coopération au développement

LE GROUPE DE TRAVAIL MULTIPARTITE SUR L'EFFICACITÉ DES OSC LANCE SES TRAVAUX

Le Groupe de travail multipartite (gouvernements donateurs, gouvernements partenaires, OSC) sur l'efficacité des OSC a lancé ses travaux par une réunion d'une journée sur le plan d'action 2010-2011 à Stockholm le 22/10. Les représentants des gouvernements chargés de la société civile de presque tous les Etats membres de l'UE et du Canada et des Etats-Unis, organisés dans le groupe de bailleurs sur la société civile, sont fortement engagés dans le processus d'efficacité des OSC et la création d'un environnement favorable à la participation de la société civile au développement.

Ce groupe aborde également des questions plus larges concernant les politiques des différents Etats et de l'UE (la Commission participe également) relatives à la société civile et constitue indéniablement une plateforme importante en ce qui concerne les échanges futurs et les questions relatives à la cohérence des politiques dans le domaine du soutien en faveur de la société civile.

Le plan d'action du Groupe de travail tient compte des différentes questions liées au paragraphe 19 du Programme d'action d'Accra (« AAA ») sur l'efficacité des OSC (lignes directrices...) et sur la création d'un environnement favorable aux OSC. Le résultats du Groupe de travail contribueront au débat dans le cadre du Pôle A du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et aux travaux sur l'appropriation et la responsabilité.

La CSI représente la plateforme Better Aid et fait partie des six membres OSC du Groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE ET PÔLE A : APPROPRIATION ET RESPONSABILITÉ (PARIS, 30/11-3/12/2009)

En tant que membre de la délégation Better Aid, la CSI a participé, début décembre, aux travaux du Pôle A et du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide.

Les différents groupes de travail liés au **Pôle A** ont rendu compte de leurs plans de travail. Les groupes de travail Responsabilité mutuelle et Responsabilité au niveau national ont décidé d'intégrer au maximum leurs plans d'action et activités. [Cliquez ici pour consulter le plan d'action intégré](#) (anglais).

Dans le cadre du **thème appropriation**, le Groupe de travail sur l'efficacité des OSC a rendu compte des résultats de la réunion de Stockholm (évoquée dans le présent bulletin d'informations). Le plan d'action est également inclus dans [le plan d'action global intégré](#) (anglais).

Quant aux travaux relatifs à **l'appropriation démocratique**, nous avons proposé d'intervenir de façon ponctuelle sur un certain nombre de questions compte tenu de la difficulté à mobiliser les différents acteurs/partenaires potentiels (gouvernements, bailleurs, parlements, partenaires sociaux, presse, société civile). Ceci nous permettrait de :

Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

- Superviser et tirer les enseignements d'un nombre limité d'expériences nationales de dialogues existants qui pourraient être améliorés et aborder les politiques de développement dans un cadre multipartite ; les syndicats, en tant que partenaires sociaux et membres des structures du dialogue social, pourraient jouer un rôle important dans la promotion de ces expériences.
- Tirer profit des travaux menés par le Groupe de travail de GOVNET sur les droits de l'Homme (cliquez [ici](#) pour obtenir plus d'informations) et de rechercher des synergies avec les initiatives nationales programmées.
- Réaliser une synthèse des indicateurs supplémentaires ou éléments complémentaires possibles afin d'élargir les indicateurs existants en matière d'appropriation démocratique en tenant compte du vaste arsenal d'indicateurs existants dans les domaines, tels que la bonne gouvernance ou la responsabilité au niveau local ou d'autres mécanismes afin d'inclure les droits de l'Homme et les autres questions transversales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière de développement.
- Contribuer également à créer les conditions nécessaires à un environnement propice à l'appropriation démocratique, y compris - il s'agit d'un élément important - aux résultats de la discussion du Groupe de travail sur l'efficacité des OSC sur l'environnement favorable à la société civile.
- Tirer profit des états des lieux qui seront menés dans le cadre des axes de travail liés à la responsabilité en ce qui concerne les expériences relatives à la responsabilité mutuelle et la transparence à l'échelle nationale.
- Enfin, des consultations seraient menées avec d'autres acteurs afin de vérifier l'intérêt qu'ils portent aux travaux relatifs à l'appropriation démocratique et d'assurer leurs contributions à ces travaux.

Le site Web du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide contient plus de précisions sur le Groupe de travail et les axes de travail. Il est possible d'y accéder à travers les pages CSI réservées aux membres à l'adresse suivante: www.tudcnetwork.org. (sous 'WPEff', menu à gauche, seulement visible après log in RSCD).

Lire plus (anglais):

[Work Program for the Work Stream on CSO Development Effectiveness and Enabling Environment](#)

[Work Program Outline Ownership and Accountability](#)

4. Divers

NOTE DE PROBLEMATIQUE DE LA SOCIETE CIVILE CANADIENNE RELATIVE AU SOMMET DU G8 DE 2010

Le Sommet du G8 de 2010 aura lieu à Muskoka, Ontario (au Nord de Toronto) du 25 au 27 juin 2010. CTC a contribué à la préparation du document de la Société civile qui a été récemment publié pour le G8. Les syndicats canadiens sont encouragés à approuver le document : « *Sommet des responsables du G8 de 2010 : un programme pour le développement mondial.* »

Cet article intègre de nombreuses questions et éléments syndicaux, c'est à dire le travail décent, la pauvreté, la participation des travailleurs et des syndicats ainsi que le VIH/sida et les questions sociales et sanitaires. Un article syndical sur le G8 est prévu ultérieurement. L'article de la société civile est toutefois la principale note de problématique sur laquelle nous travaillons actuellement.

[Lire le programme pour le développement mondial](#)

Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

10 PRINCIPES DE BONNE PRATIQUE POUR LES DONATEURS PROGRESSISTES

Ce rapport présente les 10 principes qui doivent guider les relations entre les donateurs progressistes et la société civile. Ces principes se sont dégagés après trois années de discussions entre des donateurs et des représentants d'organisations de la société civile (OSC).

L'étude pose au départ 3 questions :

- de la légitimité du donateur et de la nature de son mandat.
- du financement à long terme des organisations importantes versus la complaisance, et de l'auto-évaluation de l'impact.
- du rôle des donateurs en tant qu'acteurs et facilitateurs.

Ces trois questions sont toujours la raison d'être de ces dix principes. Ils ont été établis pour aider le bailleur à déterminer sa légitimité et son mandat, son impact et ses approches et en définitive pour aider les donateurs et la société civile à définir le « financement progressiste » et à passer du concept à l'action.

A l'aide d'étude de cas et d'exemples pratiques, ce rapport détaille des mécanismes et des outils innovants et reproductibles. Ainsi, le lecteur pourra en tirer des leçons pour ses propres pratiques. Les principes reposent autant sur des pratiques existantes que sur une aspiration à l'avènement d'un modèle de partenariat de financement plus progressiste et plus durable.

[Lien vers le rapport.](#)

LES ONG BELGES ONT-ELLES VENDU LEUR AME AU MINISTRE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT? (EFFICACITE DES OSC)

Les représentants du gouvernement et des organisations non-gouvernementales (ONG) belges ont signé, le 4 mai 2009, un accord sur l'efficacité de la coopération au développement fédérale belge. Le Ministre de la Coopération au développement Charles Michel et le directeur général de son administration : Peter Moors, Directeur général pour la Coopération au développement, ont signé l'accord au nom du gouvernement. Les ONG étaient représentées par les deux organisations de coordination, 11.11.11 et son homologue francophone CNCD et par les deux fédérations des ONG Coprogram et Acodev. Leurs présidents et les secrétaires généraux ou directeurs ont signé l'accord au nom des ONG. L'accord complet est accessible sur les liens suivants [en français](#) et [en néerlandais](#).

Jean Reynaert, Chargé de mission de Coprogram (plateforme de soutien aux ONG belges), expose le contexte de l'accord, son contenu et ses conséquences. Jean Reynaert a soutenu le groupe des six représentants des ONG qui ont négocié et signé l'accord avec le gouvernement sur l'efficacité de l'aide. Il copréside également le groupe de travail de CONCORD sur l'efficacité du développement des OSC et représente CONCORD au sein du Groupe de facilitation global (*Global Facilitation Group*) de l'Open Forum.

Veuillez cliquer [sur ce lien pour lire l'analyse de Jean Reynaert](#) (anglais).

Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

COLOMBIE : OBSCURE STRATÉGIE POUR FAIRE PASSER UN ALE AVEC L'UNION EUROPÉENNE

La CSI s'est déclarée écoeurée par la stratégie employée par le gouvernement colombien pour jeter le discrédit sur ses affiliées colombiennes CUT, CGT et CTC et l'Institut syndical national, consistant à transmettre à des membres du Parlement européen des informations incendiaires émanant d'un syndicat totalement non représentatif. ([lien vers le communiqué de presse](#))

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement colombien accuse des militants et des dirigeants syndicaux de sympathiser avec le terrorisme ou d'être associés avec des terroristes lorsqu'ils parlent publiquement de la situation des droits humains et syndicaux dans leur pays ou s'opposent à la poursuite des négociations sur les ALE avec l'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada ou l'AELE.

Il semble que dans son empressement à boucler les négociations relatives à l'ALE, le gouvernement colombien ne soit pas prêt à reconnaître que les organisations de la société civile colombienne, y compris les trois confédérations syndicales nationales, représentantes légitimes des attentes réelles de la classe ouvrière colombienne, sont clairement opposées à l'accord proposé. Le 19 mai 2009, la CUT, la CGT et la CTC ont publié une [déclaration commune](#) (espagnol) dans laquelle elles énoncent clairement leur position vis-à-vis de l'ALE.

Si le gouvernement colombien accorde réellement de l'importance au dialogue social comme il l'affirme, c'est une bien piètre façon de le démontrer. Mettre en cause la légitimité des centrales syndicales nationales et insulter l'intelligence des membres du parlement par la diffusion d'accusations calomnieuses provenant de syndicats non représentatifs, le tout pour faire passer un agenda non démocratique, ce n'est pas ça qui va contribuer à renforcer la confiance et à s'engager dans la voie d'un dialogue social auquel les affiliées de la CSI restent pleinement attachées dans le cadre de leurs efforts permanents visant à améliorer la condition du peuple colombien.

5. Appels à projets

FINANCEMENT DE PROJETS UE:

Appels à propositions et appels d'offres ouverts:

Droits humains

- [Renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les pays et les régions où ils sont les plus menacés](#)
- [Soutien aux campagnes mondiales de la société civile destinées à garantir le bon fonctionnement de la Cour pénale internationale \(CPI\) \(date limite: 29/01/2010\)](#)
- [Soutien aux programmes de Master en droits de l'homme et en démocratisation en dehors de l'Union européenne \(date limite 02/03/2010\)](#)

Veuillez également consulter la [page concernant les appels à propositions pour les pays](#)

Conférence internationale RSCD
MADRID
16-17-18 mars 2010

“La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”

DOSSIER: Travail décent et politique danoise en matière de développement

Analyse des priorités de l'aide danoise au développement : il est nécessaire de mettre l'accent sur l'emploi, le dialogue social et les normes de travail

Introduction

L'ensemble de l'aide danoise au développement s'élève à plus de 15 milliards de DKK en 2009. Au fil du temps, ce secteur est devenu un outil important de la politique étrangère et de sécurité du Danemark.

L'aide au développement du Danemark inclut aujourd'hui quinze « pays programmes ». Ses thèmes prioritaires ont évolué au fur et à mesure de l'évolution des formes d'aide.

Les objectifs et stratégies en matière de coopération dans chaque pays ont été analysés sur la base des quinze pays programmes. L'analyse donne un aperçu de l'importance que le pays accorde à l'emploi, au dialogue social et aux droits des travailleurs.

Les résultats de l'analyse montrent dans quelle mesure la politique d'aide du Danemark donne la priorité à ces éléments, le poids qu'elle accorde à la politique de l'emploi, ainsi que le rôle des partenaires sociaux et des normes fondamentales de travail dans la politique danoise en matière de développement .

Approche

L'analyse repose sur une brève description de l'évolution historique de l'aide danoise au développement, suivie d'une description des priorités de cette aide. Les changements dont a fait l'objet l'aide au développement au cours des dernières années expliquent les structures actuelles et devraient être considérés à la lumière des accords et obligations en matière d'aide internationale au développement.

Pour être précis, l'aide danoise au développement est mise en œuvre par le biais de nombreux instruments. C'est pourquoi les différentes formes d'aide sont décrites.

L'examen des stratégies nationales porte une attention particulière à « l'aide sectorielle », qui constitue la plus grande partie de l'aide bilatérale au développement, y compris l'aide au secteur privé.

Suite à un long examen de l'aide danoise, l'analyse aborde la question des conventions de l'OIT et les pays programmes en général. Cette section est ensuite suivie d'une description des conventions fondamentales de l'OIT dans les pays programmes, puis met l'accent sur le concept de travail décent.

L'analyse présente, pour finir, quelques conclusions générales et suggère des perspectives possibles quant aux futurs débats sur l'aide danoise au développement.

Le débat danois actuel

Le Ministère danois des affaires étrangères vient de lancer un débat sur la nouvelle stratégie danoise en matière de développement qui doit être arrêtée au cours du premier semestre 2010. Il s'agit d'une occasion unique de promouvoir les priorités syndicales afin de les intégrer dans la future politique d'aide au développement et le

DOSSIER

document concret de stratégie nationale. L'analyse des priorités de l'aide danoise au développement du point de vue des syndicats afin de mettre l'accent sur l'emploi, le dialogue social et les droits des travailleurs, montre des divergences évidentes entre les éléments liés au travail décent (emploi, dialogue social et droit) et la politique actuelle en matière de développement.

Emploi

Tous les pays programmes mettent, en général, l'accent sur l'emploi. Il s'agit d'une conséquence naturelle des priorités en matière d'aide. Conformément aux accords de coopération, les initiatives visant à créer des emplois ciblent les secteurs traditionnels, tels que l'agriculture, la santé et l'éducation mais aussi, dans certains cas, le secteur de l'énergie. Toutefois, ils peuvent également adopter une approche sectorielle, comme cela est le cas en Bolivie. Cette approche repose sur la condition de la population autochtone et ses perspectives de développement. Une approche programmatique trans-sectorielle est également possible.

L'aide danoise au développement met, comme on peut s'y attendre, principalement l'accent sur l'emploi dans les cinq pays bénéficiant d'un programme d'aide au secteur privé (Ghana, Kenya, Mali, Tanzanie et Vietnam).

Le contenu du programme sectoriel diffère nettement d'un pays à l'autre, ce qui est plutôt étonnant. Cela est également le cas dans certains des « anciens » et dans les nouveaux pays partenaires (Mali).

Les caractéristiques communes des cinq programmes d'aide au secteur privé ont trait à l'aide relative aux services financiers, les conseils et les prêts en faveur des petites et moyennes entreprises.

L'aide danoise au développement est, dans la pratique, souvent transférée à une banque (qui fournit des services financiers aux particuliers, aux banques coopératives et aux petites et moyennes entreprises), à une institution (dont la mission est d'aider les petites et moyennes exploitations agricoles) et enfin à un fonds commun alimenté par les bailleurs (dont l'objectif premier est de contribuer à renforcer le secteur financier et les institutions de la microfinance en particulier).

Dialogue social

Bien que l'emploi constitue une grande priorité de l'aide au développement, les descriptions générales des conditions du marché du travail, de l'environnement social et des partenaires sociaux dans ce contexte sont, soit brèves, soit inexistantes.

Il est surprenant de remarquer que les programmes nationaux tels que ceux du Bangladesh, de la Bolivie, du Burkina Faso, du Mozambique, du Népal, du Nicaragua, de l'Ouganda et de la Zambie ignorent ces questions ainsi que la situation réelle.

La conséquence de cette situation et la conclusion sont par conséquent évidentes : les partenaires sociaux jouent généralement un rôle mineur, voir aucun, dans la mise en œuvre des stratégies.

Outre les cinq pays bénéficiant d'un programme d'aide au secteur privé, la situation du marché du travail n'est décrite que dans les stratégies du Bénin et du Bhoutan.

En d'autres termes, la politique danoise en matière de développement a réussi à mettre l'accent sur les questions relatives à l'emploi sans même évoquer le marché du travail et les partenaires sociaux dans plus de la moitié des stratégies des pays programmes.

Normes fondamentales du travail

L'analyse examine en troisième lieu les conventions fondamentales de l'OIT et la question des droits des travailleurs dans chaque pays.

A l'exception d'un seul pays (Vietnam), cette question a été ignorée par toutes les stratégies nationales.

Comme nous le savons à travers la CSI, plusieurs pays, parmi les quinze pays programmes, ont au moins ratifié et mis en œuvre la majorité des conventions fondamentales de l'OIT. Toutefois, nous savons également que les violations des droits syndicaux sont fréquentes dans nombre de ces pays.

Les normes de travail sont totalement ignorées. La conclusion est claire : les obligations internationales ne sont pas observées par l'aide danoise au développement et la position des syndicats, leur rôle et leur fonction n'intéressent aucunement le gouvernement.

Résumé

L'aide danoise au développement met globalement l'accent sur l'emploi. Toutefois, cet accent sert principalement les intérêts privés des entreprises. L'aide danoise au développement ne considère pas la promotion d'un marché du travail impliquant tous les acteurs et garantissant le dialogue social comme une grande priorité.

D'un point de vue syndical, la conclusion à tirer de cette situation n'est pas positive. L'aide danoise au développement doit mettre davantage l'accent sur l'emploi, le dialogue social et les droits des travailleurs. Le marché du travail et les partenaires sociaux sont souvent mentionnés mais il est difficile de discerner dans quelle mesure et à quel point et les partenaires sont censés participer aux objectifs généraux et à leur mise en œuvre pratique.

Les syndicats ne sont pas particulièrement associés aux programmes d'aide au secteur privé. Le contenu des programmes de développement mettant l'accent sur le travail et les syndicats varie, tout comme le degré de participation des syndicats.

L'aide au développement cible principalement les gouvernements, les institutions et cadres publics des pays concernés. Il est difficile de trouver, dans ces programmes, un marché du travail caractérisé par une forte participation des partenaires sociaux.

La situation est encore pire en ce qui concerne les conventions fondamentales de l'OIT. Celles-ci sont à peine mentionnées par les documents de programme et le concept de travail décent n'est pas considéré comme une priorité par les programmes sectoriels.

Les éléments se rapprochant le plus du travail décent, que nous avons identifiés, ont trait aux questions relatives à la santé et la sécurité, celles-ci dépassent le cadre de l'emploi et sont bien sûr liées au VIH/sida.

Parmi les rares exemples, au niveau de la stratégie, qui accordent la priorité à l'élément du travail et au besoin de renforcer les capacités des parties, un seul implique une coordination centralisée, par opposition à plusieurs processus séparés.

Les Stratégies des programmes nationaux (Country Programme Strategies) et le Programme de soutien au secteur privé (Business Sector Programme Support) n'expriment pas une compréhension des éléments de travail décent ni du besoin d'établir un marché du travail dans lequel les partenaires sociaux jouent un rôle actif et ont une responsabilité.

DOSSIER

Conclusions

L'analyse suggère la possibilité d'exiger de nouvelles priorités pour l'aide danoise au développement. Celles-ci devraient tenir compte des objectifs de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015, de la crise financière mondiale et du besoin des pays en voie de développement en matière d'emploi.

Il s'agit, d'un point de vue syndical, d'une excellente occasion de mettre l'accent sur le travail, les partenaires sociaux et la question des droits des travailleurs.

Le concept de travail décent est pertinent et significatif dans ce contexte, mais constitue probablement un débat épineux dans la mesure où le Danemark ne l'a toujours pas vraiment adopté en termes de politiques et priorités concrètes. Ce point est tout à fait évident au regard des stratégies nationales actuelles.

L'analyse montre clairement des divergences entre les éléments du travail décent (emploi, dialogue social et droits) et la politique actuelle en matière de développement. Les seuls véritables instruments et outils universellement reconnus permettant de garantir une telle cohérence devraient reposer sur les conventions de l'OIT.

Le concept de travail décent doit être une priorité et il est nécessaire de mettre l'accent sur la ratification et la mise en œuvre effective des conventions de l'OIT dans chaque pays programme – à chaque fois dans l'esprit de l'OIT/tripartite.

Enfin, il convient de rappeler que l'affiliation à l'OIT oblige (également) les Etats nationaux à promouvoir les conventions, à la fois à l'échelle nationale et internationale. Tous les membres de l'OIT sont dans l'obligation de respecter les conventions fondamentales de l'OIT - même si elles ne sont pas ratifiées.

Voir aussi travail décent et aide danoise au développement (Powerpoint en anglais)

6. Agenda 2010

<u>27-28 janvier</u>	Réunion Groupe Experts Consultations régionales (Bruxelles)
<u>février</u>	Séminaire de formation pour des responsables syndicaux de la coopération au développement dans les pays de l'UE.
<u>9-10 mars</u>	RSCD séminaire renforcement des capacités (Singapour)
<u>16-17-18 mars</u>	Conférence internationale RSCD MADRID <u>16-17-18 mars 2010</u> “La crise mondiale et l'efficacité de l'aide”
<u>18 mars</u>	Réunion du réseau (Madrid - après la conférence internationale)
<u>24-26 mars</u>	Forum à haut niveau sur la coopération Sud-Sud et le développement des capacités (FHN Colombie), Bogotá, Colombie
<u>mai</u>	RSCD séminaire renforcement des capacités en Afrique
<u>10-11-12 mai</u>	Réunion du réseau (Helsinki)
<u>juin</u>	Congrès CSI (Vancouver) UNDCF
<u>juillet</u>	Journées Européennes de développement
<u>septembre</u>	RSCD séminaire renforcement des capacités en Amérique Latine
<u>octobre</u>	Réunion du réseau Suivi du Congrès Préparation FHN IV (Bruxelles) RSCD séminaire renforcement des capacités (Singapour)
<u>novembre</u>	Séminaire pour les nouveaux États-membre de l'UE
<u>décembre</u>	Réunion Groupe Experts Consultations régionales (Bruxelles)



L'équipe RSCD:

Jaap Wienen (Secrétaire général adjoint de la CSI), Jan Dereymaeker (Chargé du réseau), Mamadou Diallo (Chargé de programme), Paola Simonetti (Chargée du projet politique et du plaidoyer), Luc Vermeersch (Chargé de l'information) et Peggy De Clercq (Assistante).